

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1 — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

L'ESPIONNAGE

La presse, depuis quelque temps, s'occupe beaucoup des gendarmes et des services qu'ils pourraient rendre, surtout dans les campagnes, où, comme on l'a répété maintes et maintes fois, la sécurité laisse tant à désirer. Le vagabondage, en effet, y fleurit tout à l'aise. Est-ce le soleil printanier qui attire ainsi les va-nu-pieds et les escarpes vers les champs ? Nous ne le pensons pas. Ces individus, en général, n'ont pas l'âme si poétique que cela.

Les gendarmes n'ont pas que les vagabonds et autres malandrins à surveiller, dira-t-on. C'est vrai. Leur service se complique d'une foule d'autres besognes dont on pourrait peut-être les alléger, afin qu'ils puissent exercer une surveillance plus active et plus efficace.

Nos populations laborieuses de l'Est et du Nord-Est se plaignent depuis longtemps déjà du nombre sans cesse croissant des espions qui parcourent les champs et les bois de ces régions, étudiant les chemins et les sentiers, levant des plans et se rendant compte des ressources que peut fournir chaque localité.

L'espionnage, dans ces contrées, s'exerce au grand jour, sans même prendre la peine de se cacher. Comme le Prothée antique, il revêt les formes les plus diverses.

On rencontre à chaque pas des individus venus on ne sait d'où, qui parcourent les villages et les hameaux; portant sur leur dos, comme les colporteurs, des ballots de marchandises qu'ils vendent à bas prix aux paysans; d'autres vendent des lunettes, des chromolithographies et autres bibelots. Tous ces individus se reconnaissent facilement à leur langage et à leur accent étranger.

Quand ils ont quitté une localité pour se rendre dans une autre il n'est pas rare de les voir s'éloigner des grandes routes et s'engager dans des sentiers solitaires à travers champs. Lorsqu'ils sont parvenus à une certaine distance du village qu'ils viennent de quitter, ils s'arrêtent sous un arbre, ou un buisson, tirent de leur poche un carnet et un crayon et lèvent des plans.

Il y a encore un autre genre d'espionnage qui est très répandu dans les campagnes et il est d'autant plus dangereux qu'il jouit de la plus complète sécurité : c'est l'espionnage domestique.

Le manque de bras fait que nos cultivateurs et nos fermiers prennent à leur service pour les travaux des champs, une foule d'étrangers de nationalités diverses, mais où l'élément allemand domine.

Les sujets de Guillaume II pullulent à la campagne. Ils sont valets de charrue, terrassiers, moissonneurs, etc., etc. Ils se gardent bien d'avouer qu'ils viennent d'au-delà du Rhin; ils ont soin de cacher leur véritable origine et se prétendent Luxembourgeois ou Alsaciens-Lorrains.

Il n'est pas douteux que cette domesticité prussienne pratique l'espionnage, sans que ceux qui l'emploient s'en doutent. Pourtant, les dures leçons du passé auraient dû ouvrir les yeux à ceux de nos compatriotes qui admettent à leur service des italiens ou

des allemands. Ils devraient se rappeler qu'il en fut de même avant la guerre de 1870-1871 et qu'ils virent revenir dans les rangs des armées ennemies ces mêmes allemands qu'ils avaient employés chez eux comme ouvriers ou comme domestiques, et que c'étaient eux qui servaient de guides aux troupes prussiennes.

Sommes-nous donc incorrigibles ? et retomberons-nous toujours dans les mêmes errements ? Ah ! ce n'est pas ainsi qu'agissent les Allemands.

Il est grand temps de réagir et d'opposer une digue sérieuse et efficace à la marée montante de l'espionnage et des vagabonds, voleurs et chemineaux qui enlèvent toute sécurité à nos campagnes.

C. R.

PROFESSION DE FOI D'UN DÉGOUTÉ

J'ai fait campagne électorale
L'année où je fus candidat;
J'ai serré plus d'une main sale
Afin d'obtenir mon mandat
Voilà qu'on me re-sollicite,
Et, plein d'ardeur, mon comité
Me pousse, me chauffe, m'excite...
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

J'ai siégé plus de quatre années
Palais-Bourbon, au coin du quai;
J'ai décidé des destinées
De mon pays : c'était très gai;
Et l'on veut que dans cette usine,
Où j'ai déjà tant gargoté,
Je rentre faire la cuisine...
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

J'ai suivi, non sans somnolence,
D'innombrables discussions;
J'ai condamné, par mon silence,
Trois cents interpellations;
Sans opinion bien assise,
Avec mon groupe j'ai voté :
C'est ça qui vous popularise !..
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

Un peuple heureux n'a pas d'histoires;
Moi, j'en ai pas eu non plus;
Et des douzièmes provisoires
J'en accordai tant que je pus.
Jamais on ne me vit hostile
Au ministère respecté;
Mais je n'ai rien produit d'utile...
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

Des électeurs j'ai fait les courses,
Me mêlant à tout leur micmac :
L'un pour ses fils voulait des bourses,
Un autre, un bureau de tabac.
Et, grâce à moi, le parasite
L'a plus d'une fois emporté
Par la faveur sur le mérite...
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

Pendant quatre ans, j'ai, sans vergogne,
Voyagé sur tous les réseaux,
En Gascogne, en Flandre, en Bourgogne,
Sans payer, trainé mes hameaux.
Aux frais du bon contribuable
Je promène ma nullité
Tandis que paie un pauvre diable...
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

Pendant quatre ans, à la buvette
Je fus un des plus assidus;
J'y buvais, l'âme satisfaite,
Les meilleurs vins des meilleurs crus;
Mais, par exemple, à la tribune
Oh ! jamais je ne suis monté :

Antant me demander la lune...
Non, là, vrai, j'en suis dégoûté.

Aussi, mes amis politiques,
Ne me nommez pas cette fois,
Et pour de nouvelles pratiques
Réservez, s'il vous plaît, vos voix.
Entre vos mains je viens remettre
Mon écharpe de député,
Mon tablier, mon baromètre...
Car, là, vrai, j'en suis dégoûté.

P. B.

INFORMATIONS

Elections

Une statistique intéressante : *l'Argus de la Presse* a déjà relevé le nom de deux mille deux cent vingt-cinq candidats qui briguent, pour le 8 mai, le mandat législatif, et nous ne sommes encore qu'au 14 avril !!

A Pâques tous sont pleins d'espérances, mais à la Trinité, combien....

M. Félix Faure à Cimiez

Le registre déposé à l'hôtel qu'habite le Président de la République continu à se couvrir de signatures. On remarque parmi les dernières celles du marquis de Salisbury, du colonel Stackelberg, aide de camp du grand-duc Wladimir ; de M. Batourine, chambellan de l'empereur de Russie ; du consul général de Russie à Nice, etc.

Un Manifeste

Dans *le Voltaire* se trouve un long manifeste du comité d'action pour les réformes républicaines proposant le programme minimum suivant aux électeurs :

1° Défense de la République dans ses lois et dans son esprit contre la coalition réactionnaire et cléricale ;

2° Révision de la Constitution pour assurer la prépondérance du suffrage universel et la réalisation des réformes démocratiques ;

3° Réforme de l'impôt établissant la justice fiscale, notamment par l'impôt progressif sur le revenu ;

4° Lois de prévoyance et de solidarité sociales ; retraites pour les travailleurs des villes et des campagnes ;

5° Défense de l'épargne nationale contre les abus de la spéculation ; loi sur les incompatibilités parlementaires.

Finances

Le tabac

On a fait ces jours derniers, la statistique de la consommation du tabac en France pour l'année 1897. L'Etat a livré 37,362,793 kilogrammes de tabac, et il a encaissé 395 millions. Il y a donc augmentation sur 1896 de 142,000 kilogrammes et un million 1/2 de recettes.

Sur la recette de 395 millions, la Seine a fourni 66 millions ; le Nord, 15 ; les Bouches-du-Rhône, 13 ; la Seine-inférieure, 11 ; le Rhône, 10. Le département qui a le moins contribué est la Lozère, 583,000 fr.

L'accord Franco-Chinois

Voici les principaux points visés dans l'accord franco-chinois tels que M. Hanotaux les a fait connaître au conseil et qui ont reçu l'adhésion du gouvernement chinois :

1° La cession à bail d'une baie sur la côte méridionale de la Chine ;

2° La cession d'une voie ferrée reliant le Tonkin à Yunnan-Fou par le fleuve Rouge ;

3° L'inaliénabilité des provinces limitrophes du Tonkin ;

4° Des arrangements en vue de la consti-

tution du service des postes. Par des arrangements antérieurs la Chine avait pris l'engagement envers la France de ne pas céder à d'autre puissance l'île d'Haï-Nan.

Le télégramme par lequel le gouvernement chinois a annoncé, dès les premiers jours d'avril, son adhésion aux propositions françaises contient la phrase suivante : « Nous espérons que Votre Excellence nous saura gré d'avoir mis toute notre bonne volonté dans les négociations, et de la diligence avec laquelle nous en avons hâté la conclusion. Votre Excellence pourra déclarer au gouvernement français que la France a obtenu toutes ses demandes par des négociations amicales, sans qu'elle ait eu à user de démonstrations navales et d'ultimatum. »

L'affaire Zola

Cinq membres du conseil de guerre se porteront partie civile aux débats ; le général de Luxer, les colonels Bougon et de Ramel, le lieutenant-colonel Gaudette et le commandant Rivals. Toutes les armes seront ainsi représentées, qui se feront assister de Mes Ployer, du Buit, Saint-Auban, Henri Robert, G. Desplas. Si le commandant Esterhazy se porte également partie civile, soit avant les débats soit au cours des débats, ainsi qu'il en est question, c'est M^r Tezenas qui se présentera en son nom.

Le torpilleur « Lancier »

L'*Ariel*, qui sombra dans la nuit du 28 mars, près de l'île de la Vierge, sera remplacé en escadre par le torpilleur de haute-mer le *Lancier*, dont on vient de changer tous les appareils vaporatoires.

Le *Lancier* a été construit en 1893, il mesure 42 mètres de long, il déplace 120 tonnes. Ses machines développent une force de 1,750 chevaux vapeur et il file 25 nœuds à l'heure.

Le *Lancier*, qui était en réserve à Brest depuis longtemps, est un de nos meilleurs torpilleurs, il est monté par vingt-sept hommes d'équipage.

Ménage princier

On lit dans le *Rappel* :

• C'est le tribunal de Buda-Pesth qui sera appelé à juger le procès de divorce entre la princesse Louise de Cobourg et le duc Philippe, le domicile de ce dernier se trouvant à Buda-Pesth.

• La princesse, qui demande le divorce, articule les griefs suivants : Mauvais traitements de la part de son mari qui se livrait parfois à des actes de violence ; le duc par avarice, ne subvenait pas même aux besoins les plus modestes de sa femme ; depuis un an il ne lui a pas donné un centime pour son entretien.

• Des hommes de loi sont d'avis que le duc sera condamné à payer toutes les dettes de la princesse Louise. »

L'artillerie Allemande

Un jeune homme faisant son service militaire au 31^e régiment d'artillerie de campagne, a fait, au cours de l'hiver dernier, une invention très intéressante devant amener une importante amélioration du nouveau canon à tir rapide.

Ce jeune soldat, qui travaillait, avant son entrée au corps, comme ouvrier serrurier, employait tous les moments de liberté que lui laissait le service et même une partie de la nuit à faire le plan et les dessins de son invention. Aucune difficulté, ni les reproches de ses camarades, qui trouvaient qu'il brûlait trop de pétrole, ne l'ont empêché de mener son travail à bonne fin. Le jeune inventeur a adressé directement à l'empereur

ses dessins avec texte explicatif. Sa Majesté a ordonné que le soldat ne soit pas inquiété pour avoir contrevenu au règlement en ne suivant pas la filière hiérarchique. Une commission d'officiers a été chargée d'étudier les plans et dessins. Le plus profond secret est gardé sur les détails de cette nouvelle invention.

Un Colonel russe meurtrier

Un individu décoré de la croix de Saint-Stanislas, a accosté un sergent de ville en faction à la porte du préfet de Saint-Petersbourg, et la tué d'un coup de revolver en pleine poitrine.

Le meurtrier, qui est le lieutenant-colonel en retraite Sawich, est atteint d'une paralysie progressive du cerveau. Il avait l'intention de tuer le préfet, croyant par là faire aboutir plus vite une demande qu'il avait présentée au Sénat.

Les Cubains et l'armistice

Voici dans quels termes, Maximo Gomez, général en chef des insurgés, repousse l'armistice de l'Espagne, dans sa lettre adressée à M. Barther, consul général des Etats-Unis: « Il y a un an, nous avons reçu de l'Espagne, une proposition d'armistice; nous l'avons refusée et nous la refusons encore. La saison pluvieuse va bientôt venir et jusqu'à ce qu'elle soit passée, l'Espagne, et ses troupes voudraient un armistice; nous ne voulons pas perdre cet avantage.

« Je désire aussi que les hostilités cessent, mais pour toujours. Si l'Espagne veut évacuer Cuba, je suis disposé à accepter un armistice jusqu'au 1^{er} octobre.

« J'écris cette lettre à la direction du gouvernement provisoire cubain, avec lequel les Espagnols peuvent traiter directement s'ils le désirent ».

Conspiration en Chine

On a découvert, au palais impérial de Pékin, une formidable conspiration menaçant la vie de plusieurs hauts personnages.

CHRONIQUE LOCALE

Les 28 jours des instituteurs

Les réservistes au territoriaux, membres de l'enseignement, doivent accomplir leur période militaire pendant les grandes vacances.

Les instituteurs susceptibles de faire 28 jours ou 13 jours en 1898, devront adresser le plus tôt possible, à leur commandant de recrutement, une demande revêtue du visa de l'inspecteur d'Académie, en vue d'être convoqués pendant le mois d'août.

Ceux qui seraient pourvus d'un grade d'officier doivent s'adresser directement à leur chef de corps ou de service, et non au commandant de recrutement.

Recrutement de Cahors

Avis

En raison de l'empressement mis jusqu'ici par les réservistes et territoriaux à se présenter dans les brigades de gendarmerie pour y recevoir communication d'un document important, et d'autre part de l'intérêt qu'il y a à ce que cette communication leur soit faite le plus tôt possible, le général commandant le 17^e corps d'armée décide, par modifications aux précédents avis, que tous les hommes de la réserve et de l'armée territoriale devront se présenter dans les brigades de gendarmerie, avec leurs livrets, du 1^{er} au 15 avril, dernier délai.

Conseil général

Le bruit court que le conseil général, à cause de la campagne électorale qui s'ouvre, aurait l'intention, après une courte séance, de s'ajourner jusqu'après les élections législatives.

CAHORS

COMITÉ RÉPUBLICAIN

PROCÈS-VERBAL

L'an 1898 et le 10 avril, à 4 heures du soir, le Comité de concentration républicain s'est réuni dans une des salles de la mairie de Cahors, sous la présidence de M. Talou.

M. Delpech, vice-président du bureau absent de Cahors, s'est fait excuser pour raison de santé. M. le Docteur Relhié s'est fait également excuser.

La séance ouverte, M. Talou expose que,

dans sa première réunion, le Comité d'initiative pour la concentration du parti républicain a décidé que chacune des deux fractions qui le composent, devait faire choix d'un ou de plusieurs candidats, afin de permettre aux électeurs républicains de voter au 1^{er} tour pour le candidat de leur préférence; la concentration devant se faire au second tour au profit du candidat le plus favorisé.

Or, ajoute M. Talou, vous savez, Messieurs, que les personnes qui avaient paru au Comité susceptibles de représenter la fraction radicale à la manifestation du 8 mai, ont décliné toute candidature, pour des causes diverses et indépendantes de leur volonté.

Après un essai infructueux, tenté auprès de l'honorable D^r Relhié, la fraction modérée reste représentée par M. le D^r Rey, député sortant, ami et condisciple de Gambetta.

Dans cet état de choses, M. Talou bien pénétré de la pensée qui a présidé à tous les actes du Comité qui veut fermement faire l'union du parti républicain tout entier, a eu une entrevue privée et spontanée avec M. le D^r Rey, en compagnie de MM. Relhié, Costes, Delport et Guiraudies-Capdeville.

Au cours de l'entretien, M. le D^r Rey a été amené à faire connaître son opinion sur les divers points qui préoccupent à l'heure actuelle les esprits vraiment républicains: impôt progressif sur le revenu; maintien des lois scolaire et militaire; répartition équitable des charges sociales; révision limitée de la Constitution; amélioration du sort des humbles et des déshérités; politique nationale et laïque.

Les déclarations nettes et précises de M. le D^r Rey, sur ces points, ne permettent pas de douter de la foi républicaine de ce candidat.

M. Talou rappelle ensuite les conseils tombés, au moment de la séparation des élus du suffrage universel, de la bouche autorisée de M. Brisson, Président de la Chambre des députés, touchant l'union nécessaire et indispensable des républicains pour écarter les « perfides » et aussi pour marcher en avant, afin de faire parvenir tous les citoyens, sans commotions nouvelles, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de bien-être, de lumière et de dignité sociale.

Dans ces sentiments, M. Talou, s'inspirant des désirs de la grande majorité du parti républicain et confiant dans les déclarations nettement républicaines de M. le D^r Rey, propose de proclamer ce dernier candidat de la concentration républicaine dans l'arrondissement de Cahors; sous la condition que M. Rey étant le seul candidat républicain et représentant, par suite, un principe, maintiendra sa candidature jusqu'au bout.

Après un échange d'observations, le Comité,

Considérant que, prise isolément, aucune des fractions du parti républicain ne peut faire triompher son programme devant le suffrage universel;

Considérant que, par l'union et l'entente, le parti républicain qui forme incontestablement la grande majorité des électeurs doit assurer le succès de son candidat;

Considérant qu'en présence du danger que fait courir à la cause républicaine, l'alliance étroite des cléricaux, des légitimistes, des orléanistes et des bonapartistes, l'union du parti républicain s'impose impérieusement.

Adopte, à l'unanimité, la proposition de M. Talou et charge son bureau de prendre toutes les mesures nécessaires.

Avant de se séparer, le Comité invite les républicains de l'arrondissement à former des Comités dans chaque commune en vue d'une propagande active.

Enfin le Comité recommande expressément, à tous les républicains sans exception, l'union et la discipline, qui seules peuvent assurer le succès de la cause qui leur est chère.

Fait et délibéré à Cahors, le 10 avril 1898.

Le Président, *Le Secrétaire,*
L. TALOU. A. COUESLANT.

Les membres du bureau,
H. COSTES, DELPORT,
GUIRAUDIES-CAPDEVILLE.

Accepté et approuvé :

A St-Denis, le 10 avril 1898.

REY.

Nota. — Tous les renseignements qui pourraient être demandés par les républicains, doivent être adressés, à Cahors, à M. Talou, sénateur, Président du Comité.

Elections législatives

Nous avonstoujours, dans ce journal, exprimé le regret que nous éprouvions à voir les républicains désunis; nous nous sommes efforcés de prêcher la concentration pour le triomphe de la République.

Aussi applaudissons nous à l'œuvre du comité de Cahors, qui a désigné M. Rey, pour porter dans la lutte actuelle le drapeau de la concorde et de l'union. Il ne s'agit plus aujourd'hui de faire triompher une personnalité, il faut assurer le succès d'un principe.

Nous devons oublier ce qui nous sépare pour ne voir que ce qui nous unit. Ce qui nous unit, c'est le danger que court la République assiégée par les réactionnaires, envahie par les ralliés.

Et nous espérons bien que tous les « républicains de la ville », se grouperont autour de M. Rey qui lui, au moins, n'a jamais approuvé par la plume ou la parole, ceux qui insultaient à la mémoire de Gambetta, qui n'a jamais soutenu dans les luttes passées, les candidatures réactionnaires.

???

La Croix de dimanche dernier affirme que le Gouvernement combattra dans la campagne électorale prochaine, les candidatures de M. Cocula et de M. Lachière.

Or, dans l'arrondissement de Gourdon, trois candidats sont en présence: MM. Cocula, Lachière et l'abbé Magne; est-ce ce dernier qui serait le candidat officiel?

Il serait intéressant de voir M. le Préfet confirmer les allégations de la Croix.

Un canard

La Démocratie annonçait que 4^e bataillon du 7^e de ligne allait être attribué à Villeneuve-sur-Lot.

M. Delpon annonce à ses électeurs que le même bataillon du 7^e de ligne doit aller en garnison à Figeac.

Qui donc est dans le vrai? Cette nouvelle est fautive; elle a été imaginée de part et d'autre dans un but électoral.

Nous affirmons au contraire qu'aucune décision n'a encore été prise au sujet de ce bataillon qui restera très vraisemblablement dans notre ville.

Boulangerie coopérative

De nombreux électeurs assistaient à la réunion assez gaie qui a eu lieu mardi soir au théâtre.

On a accepté le principe de la fondation d'une boulangerie coopérative et chargé la commission provisoire, devenue définitive, de l'élaboration des statuts.

En attendant le résultat de cette entreprise, l'assemblée a émis le vœu que la taxe du pain soit abaissée.

Escroquerie

La femme X..., de Pradines, près Cahors, se présentait il y a quelques jours chez M. Courdès, négociant. Elle se dit envoyée par une couturière d'Aujols pour prendre une certaine quantité de marchandises.

M. Courdès, persuadé qu'il avait à faire à la commissionnaire de sa cliente, livra les marchandises demandées, représentant une valeur de 16 fr.

Quelques jours après, la couturière d'Aujols, étant venue au magasin de M. Courdès, fut toute étonnée d'apprendre qu'on s'était servi de son nom pour se faire livrer la marchandise en question.

Samedi dernier, M. Courdès rencontra dans une des rues de Cahors la soi-disant commissionnaire, qui, à sa vue, s'éloigna au plus vite; mais elle fut attrappée par celui-ci et conduite au bureau de police, où, après explications, elle a été mise à la disposition du procureur de la République. Comme elle avait avec elle son jeune enfant, elle a été laissée en liberté et sera appelée par citation directe à comparaître à une des plus prochaines audiences du tribunal correctionnel.

Les coques de Pâques

Nous disions bien que la mauvaise humeur des boulangers leur resterait pour compte et que le public trouverait chez les pâtisseries des quantités de ces gâteaux sans lesquels les fêtes de Pâques perdraient aux yeux de beaucoup de cadurciens et de cadurciennes une partie de leur attrait.

Il paraît que pour répondre au désir d'un grand nombre de personnes les pâtisseries de notre ville se proposent de fabriquer une nouvelle provision de coques de Pâques pour dimanche prochain, c'est du reste ce que

nous a assuré l'un d'eux monsieur Guilleré, rue de la Liberté.

Gendarmerie

Vente d'un cheval réformé

Samedi, 16 courant, vers 1 heure de l'après-midi il sera vendu aux enchères sur la place Gambetta une jument qui, quoique âgée de 17 ans, pourrait encore faire un très bon service. Cette bête de sang a déjà ncurri et ferait encore une bonne poulinière.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 9 au 14 avril 1898

Naissances

Lattes, Nelly-Marguerite, rue St-James, 14.

Publications de Mariages

Marty, Léon-Jean-Baptiste, maçon et Tenlet, Jeanne-Lucie, Félicité, robeuse.
Girma, Martin, cultivateur et Pouzergues, Emilie.

Lestandi, Léon, tapissier et Joffre, Marie, Emma.

Décès

Chazalon, Rosalie, 51 ans, célibataire, (Cours de la Chartreuse) couvent du refuge.

Rovéyat, Albert, 11 ans, rue des Boulevards, 29.

Blanc, Julie, épouse Miquel, 37 ans, à l'hospice.

Jouclas, Joseph, meunier, 58 ans, à l'hospice.

Arrondissement de Cahors

CATUS. — *Elections législatives.* — Une réunion composée de douze cents républicains a eu lieu mardi à Catus.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité :

« Les républicains du canton de Catus, réunis le 12 avril 1898 à l'effet de se prononcer sur la nécessité de la concentration républicaine; ouï les explications de M. Rey, député sortant, et l'exposé de son programme politique;

« Acceptent ses explications qui dissipent tous malentendus; approuvent ses déclarations politiques et son programme de réforme et, confirmant la décision du comité central de Cahors, décident que, dès le premier tour de scrutin, M. Rey doit rester seul candidat de la concentration républicaine.

Foire du 12 avril. — Beaucoup de monde à cette foire. Les affaires sur les bestiaux ont été moins calmes que précédemment. Les cours suivants ont été pratiqués :

Bœufs de boucherie, de 30 à 33 francs les 50 kilos; moutons, de 65 à 70 c. le kilo, poids vif; bœuf d'élevage et de travail de 300 à 900 fr. la paire; moutons antenais, de 20 à 30 fr.; brebis, de 20 à 28 fr.; agneaux, de 10 à 20 fr.; porcelets, de 15 à 25 fr. (nourrains).

Blé, les 80 kilos, de 21 à 22 fr.; maïs de 11,50 à 12 fr.; avoine, 7 fr. 50; pommes de terre hâtives, de 5,50 à 6 fr.; ordinaires, de 4,50 à 5 fr.

Volaille. — Poulets jeunes, 90 c. la livre; poules, 70 c.; lapins domestiques, 30 c. la livre; œufs, 45 c. la douzaine.

PUY-L'ÉVÊQUE. — Mlle Pons fille de notre ami M. Pons, entrepreneur de travaux publics à Puy-l'Évêque, est nommée maître répétitrice au lycée de jeunes filles à Lons-le-Sauvier.

TOUZAC. — *Incendie.* — Cette nuit, vers 2 heures du matin, une maison sise derrière l'église a été la proie des flammes; un cheval a été carbonisé.

On ignore les causes du sinistre, mais on croit à un acte criminel.

L'immeuble appartient à un chevrier qui était absent cette nuit.

SAINT-MARTIN-DE-VERS. — M. Grépon Paul, maire de Saint-Martin-de-Vers ayant été nommé juge de paix du canton de Lauzès, fonctions incompatibles avec celles de maire et de conseiller municipal, les électeurs de la commune de Saint-Martin sont convoqués pour le 24 avril pour remplacer M. Grépon ainsi que deux conseillers municipaux décédés.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Conseil municipal.* — Le

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions du marché sont incertaines, mais la fermeté des cours des valeurs françaises est la note dominante.

Le 3 0/0 se négocie à 103; le 3 1/2 0/0 à 107. Nos Sociétés de Crédit sont bien tenues; le Crédit Foncier à 662; le Crédit Lyonnais à 837; la Société Générale à 535 et le Comptoir National d'Escompte à 584.

Les fonds étrangers sont hésitants. Au Comptant, les obligations des Chemins de fer Ethiopiens sont recherchées à 336; les obligations des chemins de fer Economiques sont demandées à 473.

L'Exposition de 1909

La Tirelire de 1900, cette Société dont nous avons déjà eu l'occasion de parler et dont les bureaux sont à Paris, 28 Avenue de l'Opéra, augmente son personnel pour pouvoir répondre à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées par ceux qui sollicitent d'être les Agents en Province soit par ceux que séduit la perspective de s'assurer moyennant de minimes versements hebdomadaires le voyage et le séjour à Paris pendant l'Exposition.

L'Assurance sur la Vie

Les arrérages des rentiers voyageurs sont servis par la (Nationale Vie) sans frais et sans production de certificat de vie soit au siège social à Paris, 18 rue du 4 septembre, soit dans les Agences établies dans tous les arrondissements de France.

50 DATES HISTORIQUES

Les élèves de l'enseignement secondaire et surtout de l'enseignement primaire n'ont pas toujours une idée nette des grandes périodes et des grandes dates historiques.

L'enseignement patriotique et l'enseignement civique en souffrent. M. André, ancien élève de l'école normale supérieure de Saint-Cloud, professeur d'école normale, inspecteur de l'enseignement primaire à Cahors, vient de résumer la vie nationale en 53 tableaux muraux, renfermant 53 grandes dates historiques (Périodes, grands événements intérieurs ou extérieurs).

En les plaçant sur les murs des écoles primaires, des lycées et collèges, des écoles normales, des salles de classe et des salles d'étude, les élèves apprendront l'histoire en quelque sorte à leur insu, sans effort et sans travail.

Un certain nombre de municipalités ont même manifesté le désir de placer ces tableaux muraux dans les salles de mairie, puisqu'ils résument la vie nationale et peuvent servir à l'instruction des citoyens.

Ces tableaux, bien composés établis sur du parchemin, serviront, de plus, à décorer les salles de classe et les salles de mairie. Le cadre de chaque tableau est tricolore, et les dates ressortent clairement, même à une distance assez grande.

Prix des 53 tableaux pris chez M. Coueslant, imprimeur-éditeur, rue des Capucins, n° 1 : 5 francs.

Conseil autorise M. le Maire à faire, dans l'intérêt de la salubrité et de l'assainissement de la ville, l'acquisition d'un terrain appartenant à M. Delpech, banquier, sis rue Laurière, ledit terrain devant servir à l'établissement d'une rue aboutissant à la place Fontanel; approuve à cet effet la souscription faite dans le quartier s'élevant à 300 fr., et vote un complément de dépense s'élevant à la somme de 595 fr., décide que le prix de la dite vente s'élevant à 900 fr., sera payable aussitôt les formalités remplies.

Le Conseil décide que les frais de séjour de Félice Mazet et Dorothee Revel, aliénées et enfermées à l'établissement de Leyme, seront mis à la charge de la commune et du département dans les proportions réglementaires.

Le conseil donne un avis favorable à la demande de soutien de famille formée par Jules Rouquié, soldat au 7^e de ligne.

M. le Maire communique au Conseil le relevé des dépenses imprévues ordonnées depuis le 15 février dernier, s'élevant à 127 fr. 60.

Sur la demande du maire, le Conseil déclare que la canalisation des eaux, qui avait été suspendue provisoirement depuis la porte de l'hospice jusqu'au point à indiquer par la commission des travaux publics en deçà du pont des Carmes, sera continuée, et que M. Brives, architecte, sera tenu d'employer des tuyaux de huit centimètres à prendre dans la réserve de la ville, et faute d'en avoir de ce calibre, d'utiliser ceux de six centimètres.

M. Rey (Ernest-Clément) bachelier de l'enseignement secondaire spécial, répétiteur stagiaire au collège de Figeac, est nommé répétiteur audit collège.

MONTBRUN. — Nos compatriotes. — Parmi les candidats admis à prendre part au concours d'agrégation qui doit s'ouvrir à Paris le 16 mai 1898 pour six places d'agrégés des Facultés de médecine nous sommes heureux de relever dans la section de physiologie le nom de M. Billard (Denis Henri Michel Gabriel) né le 18 juillet 1873 à Montbrun (Lot) docteur en médecine de la faculté de Toulouse.

Tous nos compliments.

Arrondissement de Gourdon

GRAMAT. — Léger accident. — M. Timothée Tournié, conseiller municipal, propriétaire de la commune de Gramat, venait à peine de rentrer en ville en voiture, lorsque, arrivé à quelques pas de la gendarmerie, au croisement de quatre voies, son jeune cheval de quatre ans, a tourné trop court, et s'est abattu sur le trottoir du café de Bordeaux.

Le cheval s'est blessé à une jambe. Aucun accident de personne; dégâts insignifiants.

LAMOTTE-CASSEL. — Vous m'avez demandé des renseignements détaillés au sujet d'une réunion politique qui avait eu lieu dans notre commune au cours de laquelle

on avait parlé en faveur du cabinet Méline-Barthou. Je puis vous affirmer qu'aucune réunion de cette nature ne s'est produite à Lamotte-Cassel. La note parue dans le Télégramme est de tous points inexacte. Elle ne peut être attribuée qu'à un correspondant par trop facétieux.

LABASTIDE-MURAT. — La dernière foire a été très peu mouvementée.

Les transactions de toute sorte n'ont pas été favorables aux agriculteurs. Il y avait baisse à la halle.

Deux candidats à la députation sont venus voir leurs amis. Une conférence a eu lieu à la mairie à 4 heures.

VITICULTURE

La vigne et les sels de mercure

Dans un article publié par la Petite Gironde, M. F. Vassilière met en garde les viticulteurs contre l'entraînement irréflectif avec lequel on veut employer le bichlorure de mercure pour le traitement du black rot. Le remède n'a pas encore fait ses preuves, et, autant il serait insensé de le repousser sans examen, autant il est déraisonnable de s'en servir avant d'en avoir éprouvé l'efficacité pour la vigne et l'innocuité pour les vins.

Ce qui me frappe tout d'abord, dit M. Vassilière, c'est que sur les cent et quelques préparations mercurielles essayées en 1897 sur le domaine de Cazeaux, il ne s'en soit rencontré que deux, les deux seules où l'on ait combiné le bichlorure au sulfate de cuivre, qui aient donné de bons résultats : le bichlorure seul ne vaut rien, les autres sels de mercure pas davantage; mais, dès l'instant qu'on mêle le premier à cette pauvre bouillie, qu'on répudie, voilà que le liquide devient efficace; pourquoi? C'est bien le cas de répondre : mystère et discrétion, et d'ouvrir une petite place au doute, surtout quand on sait, par avance, qu'à l'encontre du sublime, la bouillie toute seule jouit d'une efficacité indiscutable.

Que cette efficacité soit accrue par une addition mercurielle, c'est possible, mais ce n'est pas prouvé du tout; la conviction ne peut se faire qu'à la suite de nombreuses expériences également concluantes, poursuivies dans les conditions autant multiples que variées où se trouve le grand vignoble du Sud-Ouest; l'affirmation jusque-là est plus que téméraire, elle est présomptueuse, parce qu'elle ne repose pas sur une base solide; le papier peut l'enregistrer sans discussion ni protestation; il n'en peut être raisonnablement de même pour le vigneron. Ainsi donc, à l'unique point de vue que j'envisage, celui de la défense effective contre le black-rot, il n'y a, jusqu'ici, en faveur du nouveau produit, qu'une simple présomption qui doit engager à faire beaucoup d'essais en petit, mais par une preuve qui puisse déterminer à l'employer en grand.

En définitive, ce que conseille avec raison M. Vassilière, c'est de continuer les expé-

riences avant de faire des applications en grand qui pourraient donner les plus cruelles déceptions.

(Note de la Société agricole du Lot).

Variétés

L'Académie des femmes

L'ambition des femmes se donne en ce moment libre carrière. Il est sérieusement question de fonder entre elles une Académie où se réuniraient au nombre de quarante, « d'immortelles » femmes de lettres dont le souvenir passerait ainsi à la postérité. Ce sera assurément un spectacle réjouissant que les solennités où l'on pourra entendre l'éloquence féminine usant de la plus fine rhétorique pour se congratuler réciproquement entre rivales à moins que ce ne soit pour se déchirer comme elles savent si bien le faire dans les réunions mondaines !!

Les femmes avaient déjà un journal exclusivement rédigé et composé par elles. Il ne leur manquait plus qu'une Académie!... Si cette idée est acceptée, il faudra vraiment se demander ce que gagnera la cause féministe à cette création.

Que feront donc les illustrations qui siègeront à l'Académie? En quoi leurs délibérations pourront-elles servir la littérature, l'art, la pensée humaine? Quelle influence exerceront-elles? Autant de questions auxquelles on peut répondre par ce mot : Néant.

Elles n'auront pas même pour prétexte de faire un dictionnaire puisqu'il y en a un sur le chantier depuis plus d'un siècle! Ce ne serait donc qu'une assemblée de parade, de luxe si l'on veut et comme ce n'est pas un but suffisant nous pouvons penser que l'Académie restera encore longtemps à l'état de projet.

Nous avons le plus grand respect pour la femme qui cherche à vivre du produit de son travail et de son intelligence et on ne saurait blâmer Henri Gréville, Jeanne Mairat (Vve Ch. Bigot) et beaucoup d'autres de nous donner telles œuvres d'imagination qui enrichissent le trésor intellectuel de la nation et honorent leurs auteurs. Quand par exception nous voyons une jeune doctoresse ou une avocate demander à la faculté ou au barreau de lui ouvrir ses portes, nous approuvons cette audace et la concurrence ne nous alarme pas. Mais si elle veut fonder une Académie alors elle devient aussi ridicule que lorsqu'elle a la prétention d'aspirer à exercer ses droits politiques. Comme mesure complémentaire elle devrait demander (comment dirons-nous).... la suppression de son sexe !!

UN AMI DU PROGRÈS

Macaroni, Vermicelle, RIVOIRE et CARRET
EXIGER LE PAQUETAGE Seule vraie garantie

LE COCHER 606

Première partie

XI

EXPLICATION FRANÇAISE

— Ainsi, mon brave, reprit le cocher, c'est vous qui êtes chargé de me mettre dedans, comme on dit? Buons donc?

— Non pas de ça, Lisette, protesta Hortier, portant de nouveau son verre à ses lèvres, c'est assez! Encore un verre, un seul, j'ai pris soif en vous attendant, car je vous attendais, vous ne le croiriez pas? Oui, je me disais qu'en descendant de chez vous ou en remontant, vous pourriez bien avoir l'idée de passer par ici, et vous voyez que j'avais raison puisque vous voilà.

— Comme cela se trouve! De mon côté je vous cherchais.

Tiens, elle est bonne celle là!

— Je tenais à vous remercier de la part de madame Favrot, car c'est, vous qui, aidé d'un camarade, lui avez ramassé son pauvre mari, le jour où il est tombé ivre mort.

— Ah ben, oui! Ce jour-là, parlons-en il

était dans un bel état!

La Saint-Lundi ne lui a pas porté bonheur!
— Sa tête déménageait depuis quelque temps.

— Il paraît que vous aviez eu maille à partir ensemble?

— Histoire de rire, un soir que j'étais lancé.

— Vous avez le poing solide!

— On l'assure. Mais les amis sont des amis!

Levignan fit un signe au garçon, qui comprit. La troisième bouteille se trouva débouchée, et le cocher indiqua du geste le verre du père Hortier. Celui-ci reçut la rasade sans sourciller.

Les bouteilles vides enlevées rapidement, le pocharde se figurait que la même durait toujours. Levignan tira de sa poche un étui de cigares et lui en offrit un.

— Des petits Bordeaux! ce n'est pas de refus.

L'ouvrier ralluma son cigare à plusieurs reprises; cela ne marchait pas, et chaque fois, pour mieux lancer la fumée, il vidait un verre.

— Encore un coup! répétait Levignan, nous avons à causer.

— Oui, et beaucoup, gardez-vous de M. Anatole Turet!

— Hein! M. Turet? C'est je crois le propriétaire de madame Favrot; un bon jeune homme...

Hortier prit un air discret:

— N'allez pas répéter, au moins, que je vous ai soufflé moi: Ce bon jeune homme est une canaille!

— Pas possible! fit le cocher en jouant l'é-

tonnement et en continuant à remplir le verre.

Les yeux de celui-ci se noyaient déjà. Il ne s'apercevait plus qu'il buvait tout seul.

— C'est comme je vous l'affirme monsieur Levignan.

» Et tenez, vous m'avez l'air pas mal entendu. Entre nous les cochers en voient de toutes les couleurs.

» Eh bien, vous ne le croiriez jamais, c'est, que moi un vieux de la vieille, j'ai failli me laisser pincer en avalant que ce jeune homme voulait me payer uniquement pour faire une bonne farce!...

— Ah! et laquelle?

— Pour ça, c'est mon secret. Le bourgeois du boulevard Haussmann m'a défendu d'en parler, et comme il éclaire bien, celui-là vous comprenez...

Levignan comprenait si bien, qu'il commanda la quatrième bouteille.

— Après ça, reprit l'ouvrier, avec vous c'est comme si c'était moi.

Le cocher attendait la suite. Il s'était tu, mais rien ne vint, si ce n'est ces quatre mots:

— Ce vin est bon!

En revanche, la parole s'embarassait.

Il y eut un silence.

— Je crois reprit Levignan, que le bourgeois à raison et que vous les devinez comme moi.

— Vrai de vrai, vous allez bien! Pas moyen de vous enfoncer. Vous l'avez dit, j'ai deviné tout de suite qu'il espérait tenir le Turet dans ses griffes. Ah! si je sais pourquoi, par exemple, je veux bien que le diable me brûle!

mais je vais vous conter le truc en deux temps-Dieu! qu'il fait chaud dans cette boîte!...

— Si nous sortions avisa Levignan, nous irions au frais sur le boulevard?

— Pas de ça nous sommes bien ici, il y a personne; ailleurs les voisins nous gêneraient. Nous disions donc?... que disions nous? je n'y suis plus!...

— Nous parlions de Turet et de Favrot.

— Favrot s'est conduit comme un imbécile. S'il ne s'était pas bêtement armé d'un couteau, le Turet ne s'en serait jamais sorti... car je vous le jure, foi d'Hortier, il nous avait priés, moi et mon camarade Fauvert, de l'assommer à sa place!

— Enfin, pensa Levignan, j'étais décidé à ne m'étonner de rien!

— Oui, c'était une bonne affaire, car si le Turet payait pour qu'on assommât l'ivrogne, le Johnson payait aussi pour qu'on ne lui fit aucun mal. Ça nous amusait moi et mon camarade. Fauvert avait du remords de recevoir de l'argent de deux mains, l'imbécile! Au contraire nous étions convenus avec Trufmack d'accompagner Favrot partout pour le défendre au besoin, si par hasard d'autres lui cherchaient querelle. C'est comme pour vous maintenant, je ne vous quitte plus, et le premier qui vous touchera aura affaire à moi!

— Merci, mon brave, mais je sais bien me défendre tout seul.

(A suivre)

Bourse de Paris

	COMPTANT Cours du jour	TERME Cours du jour
3 0/0.....	103 —	103 07
3 0/0 amortissable.....	101 45	101 50
3 1/2 0/0 1894.....	107 —	107 15
Tunis, obl. 3 0/0 1892.....	500 —	—
Annam, Tonkin, 2 1/2, 1890.....	91 —	91 —
Madagascar 6 0/0, 1887.....	91 25	—
Angleterre 2 3/4 0/0, c. 100 L.....	—	—
Autriche 4 0/0 or (40 flor.).....	104 80	—
Egypte unifiée (500 fr.).....	109 10	—
— Daïra-Sanieh (20 f. r.).....	—	—
— Privilégiée (500 f. cap.).....	104 90	—
— Domaniales (20 L. cap.).....	106 45	—
Espagne 4 0/0. Extér. (40 p.).....	52 75	52 80
Hongrie 4 0/0 or (40 flor.).....	102 80	—
Italie 5 0/0 (1.000 f. de rente).....	93 90	94 —
Portugal 3 0/0 (20 L. cap.).....	19 27	—
Roumain 5 0/0 1875.....	102 —	—
Russie 4 0/0 1867-69.....	103 25	—
— 4 0/0 1880.....	103 40	—
— 4 0/0 1889, coup. de 100 fr.....	102 75	—
— 4 0/0 1890, 2 ^e et 3 ^e émis.....	—	—
— 4 0/0 consol., 1 ^{re} et 2 ^e série.....	—	102 50
— 3 0/0 1891, or, t. p.....	96 —	96 30
— 3 1/2 0/0 1894.....	101 25	101 17
Turc, série D.....	21 80	21 55
Ottomanes priorité (500 f.).....	—	—
Douanes ottomanes (500 f.).....	495 —	—
Banque de France.....	3525 —	—
Banque Paris et Pays-Bas.....	919 —	919 —
Comptoir national d'escompte.....	585 —	585 —
Crédit algérien.....	—	—
Crédit foncier de France.....	667 —	665 —
Crédit indust. et commercial.....	608 —	—
Crédit lyonnais.....	835 —	837 —
Société de Crédit mobilier.....	47 50	—
Société générale.....	536 50	—

Bibliographie

COURRIER DE LA MODE

Nous avons à signaler aujourd'hui l'apparition de quelques nouvelles étoffes, les unes moirées, très souples et très flasques, ressemblant à une vilaine doublure, telles la moirette et les taffetas moirés, d'autres charmantes comme le crêpe du Japon, les foulards glacés, les gazes et grenadines légères et de nouveaux pékins. Ceci pour les soieries.

Comme lainages, le cachemire, les mousselines de laine et le voile qu'on porte plus que jamais. Puis, des pointillés, des damassés, des nattés, des grisailles et des ondulés. Toutes ces étoffes légères se portent sur fond de jupe. A ce sujet, nous rappelons que les fonds de jupe ne doivent pas avoir plus de 2 m. 50 de tour. Lire du reste nos descriptions. Ils se taillent comme une jupe ordinaire. Devant, en tablier biaisé avec les de cotés également biaisé pour les cotés en arrière. Quant au lé de dos, il y a deux façons de le faire.

Tout droit, sans biais, ou, ce qui vaut mieux, en deux parties. La première, celle du haut, se compose d'un morceau assez étroit (juste ce qu'il faut pour l'ampleur nécessaire) de 40 cent. de long environ auquel morceau on ajoute un autre morceau coupé en forme, ce qui donne l'évase-ment indispensable, tout en conservant la forme très plate du haut en employant moins d'étoffe. Ceci est important, car tout fond de jupe ne peut être fait qu'en soie ayant du soutien ou en belle moire de laine qui coûte aussi chère et n'est pas agréable à porter l'été à cause de son poids.

Comme nouveautés en jaquette, on fait de jolies vestes rouges qui se portent sur toutes les jupes. Du reste le mélange comme jupe et jaquette est à l'ordre du jour. On peut risquer beaucoup dans ce genre de combinaison, à condition ce-

pendant de procéder avec goût, en ne choisissant pas de nuances trop criardes.

Comme nouveauté aussi qui revient chaque saison, pour tomber aussitôt dans l'oubli, nous signalons la veste à longues basques dite polonaise, qui se fait surtout en soie brodée. Inutile de décrire les différentes façons qui sont appelées à disparaître, peut-être, avant qu'on ait eu le temps de les voir naître. Si la polonaise était enfin adoptée, nous nous empresserions de donner tous les détails la concernant.

La coiffure est toujours très légère, pas positivement ondulée, mais plutôt soufflée. Quelques larges ondulations suffisent pour donner cet aspect de vagues très seyantes au visage. Le chignon toujours très haut est soutenu par un peigne Empire que nous trouverons dans les objets de modes conservés par nos grand-mères. Comme de leur temps, on vend de ces peignes enrichis de camées, de pierres et d'arabesques d'or à jour.

Puis une fantaisie que tout le monde porte en ce moment. C'est une chaîne composée de cordons ou petites ganses par trois réunies de distance en distance par des petites plaques d'or ou d'acier. Nous en avons donné des spécimens dans : « Ce qui vient de paraître. » Pour le soir on en fait en ganse de couleur avec ornements de pierres. Les grandes chaînes sautoirs sont du reste fort à la mode, à ce point que beaucoup d'élégantes sacrifient leur diamants, les font démonter pour les faire remonter sur des maillons d'une chaîne. D'autres sont mélangés brillants et pierres précieuses. Ceci est très riche d'aspect, presque trop, car on n'y croit pas, les imitations se faisant tellement parfaites qu'on ne reconnaît plus le vrai du faux. Cependant tout est bien lorsque la mode, avec ses changements, fait aller le commerce.

Les chaussures de sport se mêlent aussi d'être élégantes. Pour les bicyclistes ont fait des souliers et des bottines très gracieuses et ne fatigant pas le pied. Pour amazones de longues bottes très pratiques en cuir noir. Enfin pour les joueuses de law-tennis des souliers de peau de crocodile très amusant, car ils sont bruns, rouges, et verts.

BLANCHE DE GÉRY

Extrait de *La Saison*, Journal illustré des Dames, 30, rue de Lille, Paris. — Spécimen gratuit sur demande.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 10 avril.

V^{ss} Nacla : Chronique mondaine. — Aimée Fabrégue : L'absolution. — Pierre Sales : Miracle d'amour (suite). — François Deschamps : Jacques Germain (suite). — Fridtjof Nansen : Vers le pôle (suite). — Emile Richebourg : Les martyrs du mariage (suite). — Charles Mérouvel : La fille sans nom (suite). — Variétés.

SAINT-NICOLAS. — 19^e année. — Sommaire du n° 20. — 14 avril 1898.

Fleur divine (Eug. Muller). — Les gueux (X...). — Tui-Tui-Tui (A. de Gériolles). — Jean Tapin (Cap. Danrit). — Triste aventure (M. Bertin). — Bonne d'enfant (X...). — Tombé de la lune (X...). — Boîte aux lettres. — Tirelire aux devinettes.

Illustrations par P. de Sémant, E. Muller, H. Daux, Cottin etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Abonnements : Six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

La Revue de France

Le dernier numéro de la *Revue de France* contient des textes particulièrement curieux. Citons

d'abord *L'Excuse* un acte inédit de Félice Cavallotti, le sympathique député italien tué en duel le mois dernier et de Léon Riotor. (Cette pièce est la seule œuvre française de Cavallotti). Nous remarquons encore une poésie posthume de Leconte de l'Isle; un intéressant article sur Victor Hugo par Emile Blémont qui fut un des familiers du poète et son exécuter testamentaire, une passionnante étude de M. Georges Soreau sur Marie Duplessis; la *Dame aux Camélias*, d'après des documents inédits avec des portraits et autographes, la reproduction de la dernière photographie de Victor Hugo qui n'a jamais été livrée au commerce, un autographe du Maître etc... Dans le même numéro, la *Revue de France* inaugure sous le titre *La province* des articles mensuels sur le mouvement intellectuel dans les diverses régions de la France.

Cette excellente publication, la plus vivante et la plus originale à coup sûr est en vente dans les principales librairies et dans les gares. Il est servi des abonnements d'essai de deux mois contre mandat de deux francs adressé 55 Avenue de La Bourdonnais. Envoi d'un spécimen contre 30 centimes.

En vente à Cahors librairie Girma.

La nouvelle année scientifique

Le 41^e volume de l'année scientifique et industrielle, cette précieuse collection fondée par Louis Figuier et confiée aujourd'hui à l'un des écrivains scientifiques les plus appréciés du grand public, M. Emile Gautier, vient de paraître à la librairie Hachette (1 vol. in-16, avec de nombreuses figures, broché, 3 fr. 50).

Dans ce volume, tous les faits importants intéressant le monde de la science et de l'industrie, survenus au cours de l'année 1897, sont réunis et exposés avec précision et simplicité, si bien que le recueil, utile à titre de mémorandum sur la table des spécialistes, demeure tout à fait accessible à tous les lecteurs non initiés au langage technique.

A ce titre, l'année scientifique et industrielle constitue donc une œuvre des plus utiles et sur laquelle on ne saurait trop appeler l'attention de ceux qui veulent se tenir au courant des progrès de la science.

VIENT DE PARAITRE NOUVEAU COURS DE MORALE

Rédigé conformément aux programmes officiels du 27 juillet 1882

COURS ÉLÉMENTAIRE ET MOYEN

L'Enseignement Moral à l'École primaire

par F. VIALA, instituteur public

Avec une préface de M. MOURGUES, insp. pri^{re}

Livre de morale pratique et de lecture courante

1 vol. in-12 cartonné, 272 pages, 1 fr. 40

Augustin CHALAMEL, éditeur, 17, rue Jacob, PARIS

Se vend aussi chez l'AUTEUR, à LASALLE (Gard).

CONDITIONS DE VENTE :

Envoi franco contre le montant en timbres-poste ou mandat pour les spécimens. — Remise ordinaire pour les commandes.

Pour les commandes adressées à l'auteur, à LASALLE (Gard) contre le montant en timbres-poste, remise de 20 0/0 franco de port (pour les

membres de l'enseignement seulement). Indiquer la gare qui dessert la localité.

On est prié de faire inscrire l'Enseignement moral sur la liste départementale lors de la prochaine conférence cantonale.

MAISONS RECOMMANDÉES

J. VALDIGUIÉ

PHOTOGRAPHE A CAHORS

Lauréat des grandes Expositions Internationales.

7 fois Hors Concours.

Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. — Tous genres de travaux garantis avant livraison. — Derniers progrès du jour.

Spécialité d'AGRANDISSEMENTS INALTÉPABLES jusqu'à 2 mètres de hauteur sur 1 mètre de large.

AGENTS sérieux demandés par la Caisse de Crédit et de Prévoyance, 13, rue Jean-Jacques-Rousseau, à Paris, pour le placement à crédit d'obligations à lot autorisées, Ville de Paris et Crédit foncier. Nouvelles combinaisons, position d'avenir, placement facile, Gratifications et fortes re-mises.

GUERISON
Certaine et Radicale
de toutes les
AFFECTIONS DE LA PEAU
Dermatites, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
MEME DES
Plaies et Ulcères variqueux
dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et est présenté à l'Académie de Médecine ne gêne pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIRMAND, 110^e rue de Valenciennes, 110, à Paris.
MAYOR des HOPITAUX M^{re}, 3, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE à Cahors :

Chez M. CHAVAROCHE, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

1898 PULVÉRISATEUR-DEPEYRE
A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 30 et 32 F. CUIVRE ROUGE
F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant
Chevalier du Mérite Agricole
18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)
NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

LE SEQUESTRE

PAR JULES DE GASTYNE

Deuxième partie

I

Le dimanche qui suivit les scènes que nous venons de raconter, nous trouvons Lili chez elle en train de mettre en ordre son petit ménage. La veille et l'avant-veille, elle est allée travailler comme de coutume et rien d'extraordinaire ne semblait être survenu dans son existence. Pourtant la jeune fille paraît plus sérieuse et plus grave.

Elle ne chante pas. Elle ne trotte pas à travers la pièce avec la grâce et la légèreté des bergeronnettes au bord des ruisseaux... Son œil est triste, son front rêveur.

Par moments, elle s'arrête tout à coup dans sa besogne et demeure quelques secondes silencieuse, et une larme vient humecter sa paupière, mais elle secoue aussitôt sa mélancolie, et un air de résolution brille sur sa physionomie.

Elle a une mission à remplir, une grande mission, la petite Lili...

Une mission dont la gravité l'épouvante, dont le poids courbe sa jolie tête évaporée.

C'est sur elle seule que son père — ce père qui lui a été si miraculeusement rendu, ce père qui a tant aimé et tant pleuré sa mère — c'est sur elle seule, disons-nous, que ce père compte pour se faire rendre justice, pour faire expier à ses ennemis les seize années de tortures surhumaines qu'il a subies.

Il n'a qu'elle pour le protéger, qu'elle à qui il puisse se confier.

— Il a versé dans son sein toutes ses douleurs ; il lui a dit tous ses projets. Grâce à elle, grâce à la complaisance de la concierge, il est en sûreté maintenant, mais il est muré encore, comme lorsqu'il était dans l'établissement du docteur Burke.

Il n'ose plus sortir. Il n'ose plus faire aucune démarche. Il sait trop ce qu'il a à redouter des ennemis vigilants qui sont lancés à sa poursuite. Il craint même de recevoir les visites de son enfant, car Lili pourrait être surveillée, suivie. Il lui a recommandé les plus grandes précautions.

Il ne se verront plus jusqu'au jour de délivrance.

Il faut que la jeune fille ne change rien à son existence ; que nul ne puisse soupçonner les liens qui l'attachent au prétendu fou en fuite.

Si on avait un doute même, mille périls le

menaceraient.

Lili avait promis de suivre à la lettre les recommandations de son père.

Elle fera tout pour le sauver.

Sa vie est à lui désormais...

— Il va falloir pendant quelque temps tout me sacrifier, mon enfant.

— Je vous sacrifierai tout, mon père.

— Ta tranquillité, ton bonheur, ta vie peut-être...

— Disposez de moi comme d'un être qui vous appartient.

Thomas Moore tout sanglotant l'avait attirée dans ses bras.

— Oh ! tu es bien digne de ta mère !...

Puis il avait ajouté :

— Il faudra me sacrifier même ton amour, peut-être...

— L'enfant avait rougi....

— Belle comme tu es, avait repris le père, tu dois être aimée.

— Je suis fiancée.

— Tu vois bien.

— C'est un ami de ma mère à qui ma mère m'a confié, M. Armand Rivière ?

— Et que fait-il, ce jeune homme ?

— Il est employé dans la maison de banque de Burke et Cie, rue de la Paix.

Le père avait tressailli.

— Dans la maison Burke... tu dis la maison Burke ?

— Oui, père, fit la jeune fille étonnée de son émotion.

Le pauvre homme leva les mains au ciel.

— Oh !

— Qu'avez-vous, mon père, dit Lili ; vous le connaissez ?

— Lui, non, mais je connais ses patrons.

— M. Burke ?

— MM. Burke et Cie...

Il prit la main de la jeune fille, en proie à une émotion qui croissait de minute en minute.

— Ce sont mes persécuteurs, dit-il.

— M. Burke ?

— M. Burke a un associé, mon frère Samuel Moore...

— Oui, M. Armand m'en a parlé...

C'est mon frère aîné... C'est lui qui m'a fait enfermer.

— Ah ! mon Dieu !

— Burke, c'est le docteur, l'odieux docteur qui lui a servi de complice... C'est chez eux que ma mauvaise étoile m'avait conduit... Ce nom de Burke m'avait frappé, mais il y a beaucoup de Burke en Angleterre, et j'étais à cent lieues de me douter que ces Burke avait quelque chose de commun avec celui qui m'avait tenu pour fou... Mais je l'ai vu là, je l'ai reconnu... C'est bien le même... Je l'ai vu avec mon frère... Ils m'ont reconnu aussi. Et c'est eux qui se sont mis à ma poursuite, aidés de leurs employés... et je serais retombé entre leurs mains si le Ciel ne m'avait justement conduit dans tes bras... En passant dans la rue Saint-Honoré, restée si chère dans mon souvenir, j'avais reconnu la maison, la maison où j'avais vu ta mère et je m'y suis précipité, me confiant à elle, me mettant sous la protection de son souvenir.

(A suivre.)